Exemple de programme (indicatif)
Maj 18/10/2026

Programme d'études d'espagnol professionnel

Prérequis

Aucun prérequis linguistique n'est exigé. Le contenu de la formation est adapté au niveau initial du bénéficiaire, déterminé lors de l'analyse des besoins et du positionnement.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de :

- Communiquer en espagnol dans le cadre de ses fonctions professionnelles, à l'oral et à l'écrit
- Rédiger des messages professionnels simples, notamment des courriels et des lettres
- Participer à des échanges professionnels par téléphone, visioconférence ou lors de rencontres avec des interlocuteurs hispaniques
- Comprendre et utiliser le vocabulaire général et professionnel adapté à sa fonction.
- Mobiliser les structures grammaticales et les expressions courantes nécessaires à une communication efficace dans des situations variées

Les objectifs opérationnels sont précisés et adaptés au niveau initial, aux besoins et aux situations professionnelles de chaque apprenant.

Durée et organisation

Durée totale : 40 heures, réparties comme suit :

- 20 heures de cours individuels avec l'enseignant
- 20 heures de travail en autonomie, comprenant des exercices et activités conçus en fonction du niveau, des besoins et des difficultés rencontrées par le bénéficiaire

Les cours sont individuels. La fréquence prévue est d'une séance de 1 h 30 par semaine. Les horaires sont définis en fonction des disponibilités du bénéficiaire et de l'enseignant.

Le calendrier prévisionnel est établi en concertation avec le bénéficiaire.

Modalités et délais d'accès

L'accès à la formation se déroule selon les étapes suivantes :

1. Prise de contact avec l'organisme de formation
2. Analyse des besoins, des objectifs professionnels et du niveau initial du bénéficiaire
3. Élaboration d'un programme personnalisé et d'un devis adapté à la demande
4. Validation du devis et des modalités de formation par les parties

5. Définition du calendrier et démarrage de la formation

Le délai d'accès est déterminé en fonction des besoins identifiés, des disponibilités du bénéficiaire et de l'enseignant, ainsi que de la validation du devis. La date de démarrage est convenue avec le bénéficiaire avant le début de la formation.

Modalités de déroulement et lieux de formation

La formation est dispensée sous forme de cours individuels :

- Dans les locaux du client
- Au domicile du bénéficiaire
- Dans les locaux du prestataire, à Paris (75017)
- À distance, en visioconférence

Le lieu et les modalités de déroulement sont définis avec le bénéficiaire avant le démarrage de la formation.

Contenu de la formation

Le programme est personnalisé après un test de positionnement et une analyse des besoins. Les modules ci-dessous constituent une base indicative, ajustée selon le niveau et les objectifs de l'apprenant.

Module 1 – espagnol général : bases linguistiques

- Acquisition et enrichissement du vocabulaire courant
- Compréhension et expression orales.
- Compréhension et expression écrites
- Apprentissage et consolidation des règles grammaticales
- Exercices d'application et travail personnel entre les séances

Module 2 – Communication professionnelle

- Acquisition du vocabulaire lié à la fonction et au secteur d'activité de l'apprenant
- Compréhension de documents professionnels écrits, sonores et audiovisuels
- Rédaction de courriels et de messages professionnels simples
- Préparation aux échanges professionnels avec des interlocuteurs hispaniques

Module 3 – Communication orale en contexte professionnel

- Simulations de conversations téléphoniques et de visioconférences
- Jeux de rôle et mises en situation professionnelles
- Présentation d'informations et échanges avec des homologues hispaniques
- Développement de la compréhension orale et de l'expression spontanée

Module 4 – Consolidation des acquis

- Exercices grammaticaux écrits et oraux
- Identification et correction des erreurs récurrentes

- Réinvestissement du vocabulaire et des structures étudiés
- Exercices personnels entre les séances et correction avec l'enseignante

Le contenu, l'ordre des modules et la progression pédagogique sont adaptés au niveau initial, aux besoins identifiés et aux objectifs opérationnels de l'apprenant.

Méthodes et moyens pédagogiques

La formation repose sur une approche communicative associant compréhension, expression et pratique de la langue.

Les méthodes pédagogiques peuvent comprendre :

- Des échanges guidés et des mises en situation
- Des jeux de rôle reproduisant des situations de communication courantes et professionnelles
- Des exercices de compréhension à partir de documents écrits, sonores et audiovisuels
- Des exercices de grammaire et d'acquisition du vocabulaire
- Des travaux personnels entre les séances, corrigés avec l'enseignante

Supports utilisés :

- Extraits de manuels adaptés au niveau et aux objectifs de l'apprenant
- Articles de presse et documents en lien avec son domaine professionnel
- Magazines, documents authentiques et ressources disponibles sur Internet
- Supports audio et vidéo, notamment des interviews et des contenus pédagogiques

Les supports sont sélectionnés par l'enseignante en fonction des besoins et de la progression de l'apprenant.

Modalités d'évaluation

- Évaluation initiale du niveau et analyse des besoins
- Exercices et mises en situation tout au long de la formation pour suivre les acquis
- Correction des exercices et identification des difficultés persistantes
- Bilan pédagogique en fin de formation pour apprécier la progression au regard des objectifs définis
- Délivrance d'une attestation de présence à l'issue de la formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

L'organisme étudie les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin d'identifier les adaptations éventuellement nécessaires au déroulement de la formation.

Le bénéficiaire peut signaler ses besoins à la référente handicap avant le démarrage de la formation. Les possibilités d'adaptation sont examinées au cas par cas, en fonction de la situation, des besoins identifiés et des modalités de formation envisagées.

Référente handicap : Mme Choum Lovang, également responsable pédagogique.

Les conditions d'accessibilité du lieu retenu et les éventuelles adaptations nécessaires sont examinées en amont. Lorsque cela est pertinent et possible, des modalités à distance ou d'autres adaptations peuvent être envisagées.

Modalités tarifaires

Le tarif de la formation est établi sur devis personnalisé, en fonction du parcours défini à l'issue de l'analyse des besoins, du volume horaire, des modalités de déroulement et des éventuelles adaptations nécessaires.

Le devis précise le coût total de la prestation ainsi que les éventuels frais complémentaires applicables. Il est communiqué au bénéficiaire avant la contractualisation.

La formation débute après validation du devis et accord des parties.

Contact

Responsable pédagogique et référente handicap : Mme Choum Lovang.

Téléphone : 01 46 05 36 06 ou 06 14 12 36 38 - Email : formation@iftiparis.com